



**« Coordinateur et animateur scientifique »
de l'ORE OMERE**

Missions :

Être garant du respect de la charte de l'ORE et jouer un rôle de représentation et d'interface:

A) Vis à vis des différentes tutelles finançant l'Observatoire

- Coordonner les opérations de labellisation;
- Assurer la responsabilité budgétaire :
 1. Effectuer les demandes budgétaires de l'ORE en lien avec les *gestionnaires de site*.
 2. Répartir le budget entre les différents postes de dépense (délégation aux gestionnaires de site de la gestion du budget de fonctionnement pour chaque site).
 3. Gérer la partie du budget liée à la « coordination » du programme.

B) En interne (laboratoires co-gestionnaires)

- Susciter, animer et proposer la politique scientifique de l'ORE;
- Animer le comité de pilotage de l'ORE;
- Orienter les moyens humains;
- Organiser le dispositif d'observation en lien avec les gestionnaires de site :
 - a. Assurer la cohérence entre les différents sites de l'ORE, des dispositifs, bases de données et documents d'assurance qualité.
 - b. Examiner l'intérêt scientifique de toute demande d'intervention ou de nouvelle expérimentation selon les modalités décrites dans la charte de l'ORE OMERE.

C) en externe

- Coordonner les opérations d'insertion dans des réseaux d'observatoires ;
- Susciter et animer des journées scientifiques;
- Rechercher de nouveaux projets à développer sur l'ORE ;
- Gérer les demandes (internes ou externes) d'utilisation des données.